



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
**Première assemblée régulière du conseil d'administration du**  
**mardi 21 janvier 2020**

**PROCÈS-VERBAL**

**Première assemblée régulière de l'année 2020 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 21 janvier 2020 à 19 h 00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Louis Dumoulin	Président
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Marie-Noëlle Bellegarde Turgeon	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Administratrice
M. Philippe Gosselin	Administrateur
Mme Alexandra-Maude Grenier	Administratrice
M. François Talbot	Administrateur

**Membre sans droit de vote**

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

**ABSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

Mme Maggy Desgagnés	Secrétaire
M. Damien Morneau	Trésorier

**Membre sans droit de vote :**

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Mme Nadia Mohammed-Azizi	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, un citoyen assiste à l'assemblée.

## Ordre du jour

20-01-01	19 h 00	<b>Ouverture de l'assemblée</b>
20-01-02	19 h 05	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>
20-01-03	19 h 10	<b>Adoption et suivi des procès-verbaux du 11 novembre et du 9 décembre 2019</b>
20-01-04	19 h 20	<b>Cooptation d'une nouvelle administratrice</b>
20-01-05	19 h 30	<b>Présentation : Survol de la démarche de planification stratégique</b>
20-01-06	19 h 45	<b>Période du conseiller municipal</b>
20-01-07	20 h 05	<b>Première période de questions du public</b>
20-01-08	20h20	<b>Résolutions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Résolution : tarif de la secrétaire de rédaction</li><li>● Résolution : date et lieu de l'AGA</li><li>● Résolution : nomination d'un président d'élection pour l'AGA</li><li>● Résolution : nomination de M. Daniel Leclerc pour effectuer la mise à jour courante et annuelle au Registraire des entreprises</li><li>● Résolution : Dépôt de la Stratégie routière 2020-2024</li><li>● Résolution : Achat de publicité dans l'Infobourg</li></ul>
20-01-09	20h50	<b>Deuxième période de questions du public</b>
20-01-10	21h00	<b>Fonctionnement, informations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Retour sur l'atelier portant sur l'agriculture urbaine</li><li>● SDC</li></ul>
20-01-11	21 h 15	<b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● État des finances</li><li>● Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de décembre 2019</li><li>● Dépenses relatives à l'achat de la carte de Noël à l'école SJB</li><li>● Dépenses représentation dîner de Noël Mobilisation Haute-Ville</li></ul>
20-01-12	21 h 20	<b>Divers</b>
20-01-13	21 h 30	<b>Levée de l'assemblée</b>

#### **20-01-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19h06. Il souhaite la bienvenue et la bonne année à tous. Il espère que tous les projets que les personnes présentent ont en commun se réaliseront cette année. Il précise qu'en l'absence de Mme Maggy Desgagnés, Mme Priscilla Corbeil assurera le rôle de secrétaire. Il délègue ensuite l'animation de la séance à Mme Alexandra-Maude Grenier.

#### **20-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. PHILIPPE GOSSELIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Adopté à l'unanimité.

#### **20-01-03 Adoption et suivi des procès-verbaux du 11 novembre et du 9 décembre 2019**

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux du 11 novembre et du 9 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

#### **20-01-04 Cooptation d'une nouvelle administratrice**

##### **➤ Résolution : Nomination d'une nouvelle administratrice**

Mme Marie-Noëlle Bellegarde Turgeon se présente. Directrice générale de la SDC depuis juillet 2018, elle a habité le quartier pendant 10 ans, années où elle a eu aussi sa propre boutique dans le quartier : Rose Bouton. En novembre 2017, elle a dû fermer sa boutique et pris un temps de recul. Un an et demi plus tard, soit en juillet 2018, elle revient dans le quartier pour travailler à la SDC. Son rôle étant de faciliter les communications avec les commerçants et de représenter le secteur commercial. Le conseil d'administration et elle-même considéraient pertinente la présence de la SDC au conseil de quartier. Les commerçants étant déjà très pris par leur commerce, ils ont délégué leur directrice générale afin d'y siéger.

La SDC élabore actuellement une planification stratégique sur trois ans. Il y a un désir de voir la rue Saint-Jean devenir une artère verte. La SDC veut aider les commerçants à rendre leur commerce plus vert.

#### **Résolution CA-20-01**

Attendu que la société de développement commercial Quartier Saint-Jean-Baptiste (SDC Faubourg Saint-Jean) a décidé dans une résolution du 28 novembre 2019 de proposer Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon comme représentante de la SDC au conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

Attendu que le 7 janvier 2020 Mme Bellegarde-Turgeon a fait parvenir ses dix signatures auprès de Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques,

Attendu que Mme Bellegarde-Turgeon s'est présentée devant le conseil d'administration ce mardi 21 janvier;

Sur proposition de M. Philippe Gosselin, dûment appuyée par M. Fabien Abitbol, il est résolu de nommer Mme Marie-Noëlle Bellegarde-Turgeon comme administratrice cooptée, jusqu'à l'assemblée générale annuelle du mardi 7 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité.

### **20-01-05      Présentation : Survol de la démarche de planification stratégique**

M. Philippe Gosselin manifeste son enthousiasme de voir Mme Marie-Noëlle Turgeon-Bellegarde et donc, la SDC, joindre le conseil de quartier.

Il présente un résumé du plan d'action 2019-2020 que le conseil de quartier développe actuellement. En effet, le dernier, adopté en juin 2016, venait à échéance en 2019.

Le plan se construit autour de quatre grands axes et une identité soit celle d'écoquartier.

M. Louis Dumoulin rappelle que l'idée de devenir un écoquartier est présente depuis longtemps dans les discussions du conseil.

Le conseil de quartier a fait l'exercice d'une tempête d'idée qui s'est conclues sur quatre orientations : qualité de vie (verdissement), patrimoine, cohabitation des transports et rayonnement (gouvernance).

Les orientations s'inscrivent dans l'identité du quartier, le Conseil déterminera prochainement les objectifs et les cibles plus claires et concrètes qui y seront attachés. Chaque orientation aura son responsable qui aura le rôle de porter le dossier.

Le document est toujours en construction. Le conseil espère ainsi mieux intégrer ses démarches à celles menées par la Ville ainsi que celles de la SDC en restant conséquent avec ce qui a été fait par le passé par le Conseil.

Il est également prévu d'élaborer un calendrier des activités où on intégrera un bilan de mi-parcours permettant de faire une évaluation.

Une autre réunion des membres du Conseil aura donc lieu pour peaufiner le plan, déterminer les objectifs, définir les responsables et élaborer le calendrier.

M. Louis Dumoulin mentionne qu'il est possible de s'inspirer de nos anciens quartiers comme modèles d'écoquartiers, que ces derniers représentent un exemple notamment au niveau des services de proximité, des habitudes de transport et de la durabilité du construit. D'autres exemples intéressants existent aussi à l'étranger, notamment les *cittaslow* en Italie. Il est important de trouver une étiquette propre à notre quartier. Il est possible d'adapter aux besoins du quartier et ses habitants un modèle existant.

M. Philippe Gosselin explique que le Conseil veut attacher chaque objectif à des actions concrètes car les gens ont besoin de résultats. Les quartiers se donnent de plus en plus des signatures.

Actuellement, il manque quelque chose et les gens le remarque. Le Conseil de quartier veut travailler de façon complémentaire avec la SDC.

Mme Marie-Noëlle Turgeon-Bellegarde mentionne qu'avant son arrivée il y avait eu des démarches faites avec une firme mais que cela n'avait pas abouti à des résultats probants. Des étudiants chapeautés par un professeur, M. Frédéric André, du département de sociologie de l'Université ont collecté des données au sein de la population. La SDC a repris ces résultats afin de conclure le travail entrepris jadis par la firme et le rapport est justement sur le point d'être présenté au conseil d'administration de la SDC. Il ressort de ce rapport de 40 pages une identité de quartier qui sera le moteur de la planification stratégique en développement. L'enjeu principal de toute SDC est de mobiliser les commerçants en justifiant pourquoi adhérer à la SDC est un plus pour eux.

M. Philippe Gosselin ajoute qu'une identité forte de quartier aidera à développer des projets et positionner le quartier. Il est important d'arrimer nos compétences, nos visions et nos projets.

Mme Marie-Noëlle Turgeon-Bellegarde pour développer le rapport, des entrevues ont été faites avec les résidents et les commerçants, des personnes qui vivent dans le quartier ainsi que d'autres qui ne font que le visiter. Dans le rapport, les étudiants sont allés dans le concret des propositions.

M. Philippe Gosselin renchérit que l'idée de développer une identité de quartier est pour redonner un pouvoir attractif au quartier où le politique va vouloir investir et développer des projets. Le quartier pourrait devenir notamment un laboratoire de projets pilote pour pousser des idées plus progressistes.

Mme Marie-Noëlle Turgeon-Bellegarde mentionne concernant le plan de commerce 2017-2020 qui est à l'étape de bilan, que ses principaux objectifs étaient notamment d'offrir des outils pour le virage numérique des commerçants. La prochaine édition devra assurément comporter un volet d'accompagnement pour le virage vert, la création d'un fonds eco-leader est une possibilité envisagée. Tout le monde devra tôt ou tard emboîter le pas au niveau environnemental.

## **20-01-06 Période du conseiller municipal**

M. Jean Rousseau souhaite la bonne année à tous et salue le représentant de M. Jean-Yves Duclos présent dans l'assistance.

Il commence en rappelant la lettre ouverte de M. Martin Forget publié plus tôt la même semaine critiquant le déneigement sur quatre jours après la dernière tempête. M. Jean Rousseau en profite pour rappeler que le meilleur ami du citoyen de la Ville de Québec est le 3-1-1. Il conseille aussi d'envoyer le numéro de plainte à son propre courriel afin qu'il puisse en assurer le suivi.

Il note que plusieurs cases de stationnements restent inutilisables lorsque les gens ne déneigent pas assez rapidement pour concorder avec les opérations de déneigement. Il remercie aussi les citoyens du quartier qui poussent les ambulances prises dans la neige en raison du piètre déneigement (se référant ainsi à une photo qui a circulé dans les réseaux sociaux).

Il y a eu une conférence de presse concernant le plomb dans l'eau. 80 000 bâtiments seront revisités. La chimiste responsable mentionnait que tous les matériaux étaient utilisés durant l'effort de guerre alors le plomb a été utilisé pour les connections des tuyaux seulement. Mille échantillons seront pris à nouveau l'été prochain. M. Jean Rousseau compte inviter Mme Christine Beaulieu

pour venir à la prochaine séance du Conseil afin qu'elle puisse présenter elle-même les résultats des échantillons de l'été 2019 et répondre aux questions des citoyens sur le plomb.

Il y aura un programme qu'on peut trouver à l'adresse suivante : <https://www.ville.quebec.qc.ca/plomb>. La Ville va aider financièrement les propriétaires qui auront à faire les changements qui s'imposent. Ceux-ci auront l'obligation de changer, même si cela représente des coûts élevés.

Concernant le plan de sécurité routière, la Ville invite à présenter des mémoires. Les séances commenceront jeudi, le 23 janvier. M. Jean Rousseau va rencontrer l'école St-Jean-Baptiste. Les parents veulent un brigadier au coin des rues Sutherland et d'Aiguillon. L'école va demander aux parents de faire une carte avec les enfants de la route qu'ils empruntent pour aller à l'école afin de démontrer à la Ville les besoins réels car la carte existante ne représente aucunement la réalité, omettant que les enfants venant du côté Sud doit traverser la rue d'Aiguillon. Il faudra être patient et insistant.

M. Jean Rousseau rappelle le cas du propriétaire du 67 rue St-Jean qui a coupé illégalement des arbres, construit un stationnement illégal et fournit aussi de l'hébergement illégal. Celui-ci a reçu 13 constats en 2019 et passera en cours le 25 mars prochain pour 10 constats reçus en 2018.

Les réglementations de la province et de la ville concernant l'hébergement locatif sont distinctes. Celle du Québec permet l'hébergement dans la résidence principale, ce qui pose problème. À la Ville, il n'existe plus de distinction. Il existe des permis spéciaux et ils taxent en conséquence, les propriétaires sont dans l'obligation de s'identifier auprès du gouvernement. Il est permis jusqu'à 90 jours qui n'ont pas à être consécutifs. L'absence de contrôle ne permet cependant pas de déterminer si cette mesure est respectée ou non. Cela dépendra des délations. Malgré la réglementation, le problème ne fait que croître. Il faut garder l'heure ouverte.

Les zones d'hébergement touristique sont disponibles sur Internet sur le site de la ville. La carte du quartier montre une zone le long d'Honoré-Mercier et la place d'Youville, mais la ville veut élargir les zones d'hébergement touristique. Les résidents. Quant à eux, trouvent que cela représente une menace, mais sont ouverts à ce que ce soit possible sur la rue St-Jean dans les étages inférieurs puisque ce ne sont pas des espaces de vie intéressants (absence de cour, balcon, verdure lumière) ou encore au-dessus des magasins, qui sont jugés invivables. M. Jean Rousseau rappelle qu'il est risqué d'ouvrir à un plus grand nombre d'hébergement de ce type car il est difficile de ramener un logement dans le parc immobilier quand celui-ci a déjà changé de vocation. Il se réfère, entre autres, à l'article paru dans le Bourdon du Faubourg sur l'édifice Le Séjour qui est rénové afin de devenir un immeuble d'hébergement de courte durée.

Il y aura cette année des rencontres de comité de bon voisinage du réseau structurant de transport en commun aux quelles le Conseil sera appelé à participer.

M. Jean Rousseau mentionne finalement la triste fermeture de l'Épicerie J.A Moisan qui a été racheté mais qui n'aura plus du tout le volume qu'on lui connaissait. La fermeture est liée au problème des taxes trop élevées. Les propriétaires, fatigués de tenir le commerce à bout de bras ont dû se résigner.

## 20-01-07 Première période de questions du public

M. Guillaume Bertrand du bureau de circonscription de M. Jean-Yves Duclos se présente et offre son appui selon les besoins. Il spécifie qu'il travaille notamment avec les organismes communautaires de la circonscription.

M. Philippe Gosselin demande à nouveau à M. Jean Rousseau ce qu'il pense du plan d'action présenté en lien avec l'identité de quartier. Ce dernier le décrit comme pertinent. Il mentionne qu'il a surtout vu ce type d'exercice en entreprise, mais que celui-ci apparaît comme une excellente initiative. Il recommande cependant de prioriser, de bien définir votre identité et d'ensuite déterminer là où le Conseil peut être le plus efficace, car qui trop embrasse mal étreint. Il conseille de ne pas s'essouffler à vouloir trop en faire, le Conseil a une capacité de réalisation limitée étant donné que tous sont bénévoles. Il est donc important d'identifier les forces et faiblesses au sein du Conseil et de laisser le soin à d'autres de mener certains combats. Il faut porter les dossiers que vous souhaitez en posant des gestes plus ciblés.

L'exemple du quartier St-Sauveur qui semble bien appuyé par la Ville est soulevé. M. Jean Rousseau affirme que le conseiller municipal a beaucoup aidé à développer des propositions très concrètes faites par ce Conseil. Il est important de faire un plan d'action avec un échéancier de choisir de le mener à bien. Il est intéressant de faire des alliances qui ont des capacités d'action. Si on veut qu'un projet se réalise il faut aller se renseigner sur comment les autres ont fait.

M. Philippe Gosselin explique que le Conseil de quartier veut développer une nouvelle étiquette d'écoquartier pour St-Jean-Baptiste et de s'entendre avec la Ville afin que chacune de ses interventions dans le quartier aide à atteindre l'objectif de devenir un écoquartier, que ses actions soient cohérentes avec l'image que le quartier veut projeter, comme exemple le partage de la rue entre les voitures et les piétons, la réduction de la vitesse, reverdir. Le but d'avoir une étiquette reconnue serait que chaque action menée tant par le Conseil, la SDC ou la Ville soit cohérente avec une vision plus globale.

M. Rousseau rappelle que la Ville a cependant sa propre vision des écoquartiers, en se référant, entre autres, à l'usine de biométhanisation. Il mentionne aussi que la Ville a ce qu'il appelle une sensibilité comptable, où on se fie au budget uniquement. Il est important de leur faire connaître les défis que ça représente, en sortant dans les médias, en se plaignant au 3-1-1 ou encore en écrivant des lettres ouvertes. Il répète que la Ville fonctionne comme un service à la clientèle qui se base sur la satisfaction. Les citoyens doivent se réapproprier leurs quartiers.

Mme Priscilla Corbeil demande si on retrouve les mêmes problèmes de déneigement dans d'autres quartiers. M. Jean Rousseau explique le déneigement de banlieue comparativement à celui de quartier sont deux choses différentes. Tout dépendant de l'entrepreneur assigné au quartier, la qualité du déneigement varie. Il affirme par contre que les plaintes des citoyens sont prises en compte lorsque vient le temps de renouveler les contrats des entrepreneurs. Il faut cependant comprendre que comme dans beaucoup de secteur il existe un problème de main d'œuvre chez les compagnies de déneigement.

M. Daniel Leclerc mentionne notamment que des entrepreneurs ont déjà eu des amendes cette année.

M. Philippe Gosselin réitère le fait qu'il est content que la SDC soit présente au Conseil de quartier tout comme le conseiller M. Jean Rousseau ce qui enrichit grandement les échanges. Il retient

donc les conseils de priorisation et de demeurer réaliste dans le rôle du conseil et de respecter les limites de temps et d'énergie de chacun.

M. Jean Rousseau conclue en énonçant que la Ville n'entrevoit rien de spécifique pour le quartier outre un projet éventuel pour l'Église St-Jean-Baptiste, le reste dépend de la SDC et du Conseil.

## **20-01-08 Résolutions**

➤ Résolution : tarif de secrétaire de rédaction

### **Résolution CA-20-02**

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal pour l'année 2020,

Sur proposition de M. Fabien Abitbol dûment appuyée par M. François Talbot, il est résolu de reconduire la résolution CA-19-03, prévoyant un tarif de 80\$ par soirée d'assemblée, ainsi qu'un supplément de 20\$ lorsque celle-ci s'achève après 21h45.

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution : date et lieu de l'AGA

### **Résolution CA-20-03**

Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste,

Sur proposition de M. Louis Dumoulin dûment appuyée par Mme Alexandra-Maude Grenier, il est résolu que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste fixe la date de l'assemblée annuelle au mardi, 7 avril 2020 et que le lieu de cette assemblée sera le Centre Culture et environnement Frédéric-Back (870, avenue de Salaberry, Québec).

Adoptée à l'unanimité.

➤ Résolution : nomination d'un président d'élection pour l'AGA

### **Résolution CA-20-04**

Concernant la nomination pour la présidence d'élections au conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de l'assemblée annuelle,

Sur proposition de Mme Mélissa Coulombe-Leduc dûment appuyée par M. Louis Dumoulin, il est résolu que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme M. Daniel Leclerc, ou le cas échéant tout autre conseiller(ère) en consultations publiques amené(e) à le remplacer, président d'élections à l'occasion de l'assemblée annuelle du mardi, 7 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité.



- Résolution : nomination de M. Daniel Leclerc pour effectuer la mise à jour courante et annuelle au Registraire des entreprises

### **Résolution CA-20-05**

Concernant la déclaration annuelle et la mise à jour courante auprès du Registraire des Entreprises du Québec ;

Sur proposition de M. Fabien Abitbol dûment appuyée par Mme Mélissa Coulombe-Leduc, il est résolu que le Conseil de quartier autorise M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques à la Ville, à remplir et transmettre au nom du président du Conseil d'administration la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et des déclarations de mise à jour courantes relatives au conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

- Résolution : dépôt de la stratégie routière 2020-2024

M. François Talbot met en contexte qu'il n'a pu contacter Mme Maggy Desgagnés que le 12 décembre dernier, date à partir de laquelle ils ont pu commencer à travailler sur le mémoire. Une rencontre du comité mobilité a eu lieu. Ils voulaient y faire un plan détaillé et prendre en considération l'objectif de limite de vitesse de 30 km/hre. M. François Talbot a ensuite communiqué avec M. Daniel Leclerc afin de connaître les options possibles vu le court délai avant la date prévue pour soumettre les mémoires.

Le 3 janvier, un plan sommaire contenant les grandes lignes prévues de la stratégie était complété auquel ont été ensuite intégrés les commentaires remis par leurs collègues M. Fabien Abitbol et M. Louis Dumoulin.

Mme Priscilla Corbeil s'occupe maintenant de la révision et de l'édition du mémoire.

Le mémoire aborde principalement les questions de la réduction de la vitesse à 30 km/h, les endroits accidentogènes, des mesures incitatives pour l'utilisation du transport en commun et de transport actif ainsi que l'aménagement sécuritaire pour les usagers de transport actif.

M. Louis Dumoulin mentionne que le quartier a été un des pionniers au niveau du partage de voiture, un quartier innovant dans le transport en commun. Il mentionne aussi le Crac qui a été une des premières épiceries bio et vrac.

### **Résolution CA-20-06**

Le CQSJB, ayant été interpellé par la Ville de Québec pour s'exprimer sur la nouvelle Stratégie de sécurité routière, a décidé de déposer un mémoire écrit ainsi qu'oralement lors d'une prochaine séance de consultation publique (le 27 janvier 2020).

Sur proposition de M. Fabien Abitbol dûment appuyée par Mme Mélissa Coulombe-Leduc, il est résolu que Mme Maggy Desgagnés et M. François Talbot soient délégués (ou Mme Priscilla Corbeil en tant que substitut) pour présenter le mémoire et répondre aux questions au nom du CQSJB.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Achat de publicité dans l'Infobourg

### **Résolution CA-20-07**

Attendu que le prochain numéro de L'Infobourg, journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, paraîtra début mars 2020;

Attendu que ce journal, outre son dépôt en boîte à lettres, se retrouve notamment chez certains commerçants et dépanneurs du quartier, ce qui accroît son lectorat;

Sur proposition de Mme Marie-Noëlle Turgeon-Bellegarde, dûment appuyé par M. Philippe Gosselin, il est résolu d'acheter un quart de page noir et blanc dans le journal de mars 2020 afin d'y faire l'annonce de l'assemblée générale d'avril.

Le montant de 200,00\$ de cet achat sera imputé pour moitié sur le ligne comptable du budget "visibilité" et pour moitié sur la ligne comptable dite Desjardins.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution : Achat de publicité

### **Résolution CA-20-08**

Concernant les sommes résiduelles du plan de visibilité ;

Sur proposition de Mme Mélissa Coulombe-Leduc dûment appuyé par Mme Alexandra-Maude Grenier, il est résolu d'utiliser les sommes résiduelles du plan de visibilité pour fins de publicités des prochaines activités du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

### **20-01-09 Deuxième période de questions du public**

Aucun public.

### **20-01-10 Fonctionnement, informations**

- Retour sur l'atelier portant sur l'agriculture urbaine

Mme Alexandra-Maude Grenier a participé à un atelier portant sur l'agriculture urbaine.

Elle rapporte qu'il y a actuellement un appel de projet pour les jardins partagés. Il existe des permis de verdissement permettant de mettre des bacs temporaires sur les trottoirs. Les initiatives de verdissement seront favorisées.

Les gens présents ont aussi posé des questions comme par exemple si les maraîchers peuvent vendre leurs légumes sur le trottoir, car c'est une pratique qu'ils aimeraient encourager.

Elle conclue que si on présente des projets à la Ville, ils devraient les prendre en compte dans leur plan d'action d'agriculture urbaine.

Elle mentionne aussi que la Ville donne la responsabilité au citoyen de gérer sa bande, celles collées sur les maisons du moins. Apparemment, la Ville encourage les citoyens à mener à bien leurs propres initiatives agricoles sur les bandes déjà disponibles.

- SDC

Actuellement, au niveau administratif, la SDC s'occupe de fermer l'année 2019. Ensuite, commencera le Carnaval de Québec le 7 février et pour lequel il y aura une fermeture partielle de la rue St-Jean, soit entre les rues Turnbull et Ste-Claire. Il y aura un Tournoi de hockey bottine organisé, la rue sera animée en collaboration avec le Drague. Il y aura de la vente de nourriture sous chapiteau ainsi qu'un DJ. Les inscriptions pour le tournoi vont bon train, il y a une dizaine d'équipes jusqu'à maintenant. Le tournoi commence le 9 février.

Pour l'organisation de cet événement la SDC travaille directement avec le bureau des grands événements ce qui est très facilitant au niveau administratif. Pour les appuyer, il existe la possibilité de distribuer des affiches ainsi que de relayer l'événement sur les réseaux sociaux.

Outre, le Carnaval, il y a toujours des animations au passage Olympica autour du feu.

La rue St-Jean compte maintenant un nouveau commerce, soit le restaurant de bistronomie, accord mets-vins : Bleu marine, qui a repris les locaux du Moine échanton.

M. Daniel Leclerc mentionne que le chèque de 1400\$ pour le budget de fonctionnement de 2020, et le chèque de 1500\$ pour le projet d'initiative « le printemps de Saint-Jean-Baptiste » avec la société historique de Québec, ont été remis au trésorier pour être déposés en janvier 2020.

## **20-01-11 Trésorerie**

### **➤ État des finances**

Pour le mois de décembre, il y a eu 182,60\$ de dépenses en impression de chèques et des frais bancaires de 2.95\$.

Le solde du compte en date du 31 décembre 2019 : 4 824,67\$.

### **➤ Paiement de la secrétaire de rédaction pour le PV de décembre 2019**

## **Résolution CA-20-09**

### **Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL DUMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80 dollars à Mme Nadia Mohammed-Azizi pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 décembre 2019 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Le montant est puisé à même le poste budgétaire lié aux frais de fonctionnement selon le barème prévu à la résolution CA-19-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Dépenses relatives à l'achat de carte de Noël à l'école SJB

La facture n'a pas encore été reçue.

➤ Dépenses représentation dîner de Noël Mobilisation Haute-Ville

### **Résolution CA-20-10**

Attendu que M. Abitbol s'est rendu le vendredi 13 décembre 2019 au dîner de Noël coorganisé par la Mobilisation Haute-Ville et Loisirs Saint-Sacrement, en partenariat avec le CIUSSSCN et la Caisse Desjardins Plateau Montcalm ;

Attendu que M. Fabien Abitbol s'est rendu le jeudi 16 janvier au 5@7 de départ de Pierre Lanthier, fondateur de Mobilisation Haute-Ville (désormais en poste à Centraide) ;

Sur proposition de M. Louis Dumoulin dûment appuyée par Mme Alexandra-Maude Grenier, il est résolu de rembourser à M. Fabien Abitbol la somme totale de 19,20\$ correspondant à trois factures (5\$ + 6,20\$ en décembre 2019, 8\$ en janvier 2020).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **20-01-12 Divers**

Mme Priscilla Corbeil informe que la réunion du comité de vigilance active portuaire (CVAP) prévue initialement le 23 janvier a été reportée au 30 janvier.

M. Louis Dumoulin rappelle que dans le cadre du travail du comité du patrimoine religieux, une demande de financement a été faite à la députée du comté de Taschereau, Catherine Dorion, pour le projet de vingt capsules-vidéos YouTube, dont la dixième vient d'ailleurs d'être publiée.

M. Louis Dumoulin informe ses collègues des cartes reçues par le Conseil lors de la période des fêtes.

### **20-01-13 Levée de l'assemblée**

M. Louis Dumoulin lève l'assemblée du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 heures 29.